



**Finances - Économie - Emploi – Formation  
et Chambres consulaires**

**OBJET : Contrats avec les éco organismes pour la reprise des déchets**

**EXPOSE**

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a fait évoluer les modalités de mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs. Cela a conduit à une nouvelle procédure d'agrément des éco organismes à but non lucratif créés par ces producteurs pour redistribuer les éco-contributions aux collectivités territoriales qui assurent la collecte et le tri des déchets.

Dans ce contexte, il y a lieu d'adopter de nouveaux contrats avec les éco organismes suivants sur la période 2024-2029 :

- Revipac pour le papier et le carton,
- Valorplast pour le plastique,
- Verallia pour le verre,
- Ecomaison, Valdelia et Valobat pour les éléments d'ameublement.

Par ailleurs, de nouvelles filières à responsabilité élargie des producteurs sont mises en place et conduisent à de nouveaux contrats avec l'éco organisme Ecomaison pour, d'une part, les articles de bricolage et de jardin et, d'autre part, les jouets sur la période 2024-2027.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 9 avril dernier.

**DECISION**

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'approuver l'engagement d'un nouveau conventionnement avec les éco organismes Revipac pour le papier et le carton, Valorplast pour le plastique, Verallia pour le verre, Ecomaison, Valdelia et Valobat pour les éléments d'ameublement sur la période 2024-2029 et Ecomaison pour les articles de bricolage et de jardin et les jouets sur la période 2024-2027 ;
- de déléguer au bureau communautaire le soin d'adopter tout avenant à ces contrats ;

- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 18 avril 2024

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20240419-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

Conseil Communautaire du



Le Président,



Alain HUNAULT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit avril, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Catherine LE HECHO
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL	X				
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Brigitte MAISON	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES			X	X	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL		X			
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS			X	P	Mme Isabelle MICHAUX
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X	P	M. Daniel RABU
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER			X		
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER			X	P	M. Bruno DEBRAY
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20240419-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024



Le Président,

Alain HUNAUULT